



Saint - Denis, le Vendredi 21 Décembre 2012

Présidente du CD93TT

au

Présidents et Dirigeants des Clubs de Seine Saint-Denis

Mesdames et Messieurs

Championnat par Equipes Départemental Séniors : Participation des Féminines en Masculin et Féminin

Lors de la première phase, nous avons reçu de nombreuses interrogations de la part des Féminines ou de Dirigeants de leurs clubs au sujet de la participation des féminines dans les 2 championnats par équipe.

Nos féminines s'étonnaient que certains Départements autorisent la participation simultanée des féminines sur la même journée de Championnat, alors que les règlements du 93 ne le permettaient pas.

Après consultation de mes collègues des autres Départements lors de la réunion du COPREDIF :

- Une demande de dérogation pour l'échelon Départemental a été adressée à la Commission Sportive Fédérale.
- Cette dérogation a été accordée pour une participation **simultanée et sur la même journée** de Championnat, en Masculin et Féminin, si les rencontres n'ont pas lieu à la même date.

Le Comité Directeur du Mardi 11 Décembre 2012 a voté la modification applicable dès la 2^{ème} phase de la saison sportive 2012-2013.

Vous pourrez de nouveau faire participer vos féminines dans les 2 championnats et pour la même journée au ce **uniquement au niveau départemental.**

Le règlement sportif sera rédigé en ce sens en 2013/2014.

Nous espérons, par cette démarche, faciliter la pratique de vos féminines.

Sportivement à toutes et tous.

Sylvie SELLIEZ

Présidente du CD93TT